

Vente d'arbres
à la Sureau
Soumission de
M. Bezy

14-7-21

M. le Maire porte à la Connaissance du Conseil M^{re}
la Soumission de M^{re} Bezyard Léon M^{re} de Bois à
S^t Cyr, celui demande à se rendre acquiescent des
sept papiers, plantés le long du Ch^{emin} de S^t Cyr
à la Sureau pour la somme de 570^{fr}
Le Conseil M^{re} accepte la Soumission de M^{re} Bezy
et demande à M^{re} le Maire de vouloir bien l'approuver

J. Remy L. Vary B. Pinaud
J. Remy J. Vary B. Pinaud
J. Remy J. Vary B. Pinaud

Session de Janvier 1921

Séance du 10 mars 1921

L'an mil neuf cent vingt et un le dix mars à
g. h. 20, le Conseil M^{re} dûment convoqué s'est
réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la
présidence de M. le Maire.

Présents: M. le Maire, Roucheron, Aubry, Bellion,
Burochin, Evri, Fabry, Guenault, Pinaud
Vary

Assistance aux
femmes en couches
Demande Chereau

Le Conseil se range à l'avis de la Com^{mission} de Bezy
d'assistance en date de ce jour et admet la fille
Chereau fermant à l'assistance aux femmes en
couches pour la seconde période.

Assistance aux
vieillards
Demande David

Le Conseil se range à l'avis exprimé par la Com^{mission}
de Bezy dans la séance de ce jour et prononce
l'admission à l'assistance aux vieillards du
M^{re} David Jean.

Cotes méconnaissables

M. le Maire présente l'état du Conseil l'état des Cotes
M. le Maire présente l'état du Conseil l'état des Cotes

de 15^f mensuelle pour payer en 1921 le salaire
de la porteur de dépêches à 1^f/50 par jour.
Cette somme sera inscrite au budget additionnel

Assistance médicale
gratuite
Liste 1921

Le Conseil M^{al} a arrêté la liste d'assistance médicale
gratuite pour 1921, telle qu'il a été dressé par la
Com^{me} ad^{me} du B^{reau} d'assistance 7 familles, 15^f
personnes.

Adoption de
Communes désertées.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le
Préfet d'Indre-et-Loire, qui le prie de vouloir bien
demander au Conseil M^{al} de prendre part à l'adoption
de la Commune de Provins, de concert avec toutes
les Communes du Canton du E. N.
M. le Maire fait connaître les renseignements qu'il
a pu obtenir à ce sujet et concernant l'adoption
d'autres communes: vote de certains add^{itions} pendant
certaines années, ou vote d'une subvention à
prendre sur les ressources ordinaires du budget
de la mai, dit-il je ne sais pas du tout ce que
les autres communes du Canton ont fait en ce qui
concerne l'adoption de Provins.

Le Conseil M^{al} regrette qu'aucune indication ne
lui soit fournie sur ce qui a pu être fait dans
cet ordre d'idée par les autres Communes du
Canton, S^{aint} Symphorien, Froidettes, notamment.
Ces indications auraient été précieuses au Conseil
M^{al} pour le guider. La Commune de Meltray se
fera un devoir de suivre l'exemple, selon ses
ressources et ses moyens, l'exemple qui lui
sera donné par les autres communes du Canton,
et ajourne à la session de mai la décision à
prendre.

L'avis pour 13000^f. Le Conseil est uni ce jour
has. élu et décide d'envoyer d'aller jusqu'à
12000^f. Puis M^r. le Maire est chargé au
président de voir M^r. Vivier et de demander à
un architecte, un devis afin que le Conseil
puisse se rendre compte de la dépense à engager.
Fait & délibéré en séance les jours, mois & an
indiqués.

F. Bellion, P. Bouchon
J. Serpigny, H. Rouard, L. Jarry
P. Bouchon

Séance du 24 Avril 1920

L'an mil neuf cent vingt & un le vingt quatre
avril à quatre heures le Conseil M^r. se réunit
convoqué par M. l'adjoint s'est tenu au lieu
ordinaire de ses séances sous la présidence de
M. le Maire.

Présents: M. M. Bencheron, Aubry, Bouchon,
Bellion, Evier, Talley, Guenault, Pirault, Vally

adoption de la
Commune de
Provi

M. le Maire expose que dans la séance du 10 mars, le
Conseil M^r. avait ajourné la question de l'adaptation
de la Commune de Provi (Nord) solidairement
avec les autres Communes du Canton.

Une réunion de tous les maires du Canton a eu
lieu à Ecourt le 16 avril en vue d'étudier ce qu'il
conviendrait de faire à ce sujet.

Il a été décidé que chaque maire présenterait au
Conseil M^r. le vote de H. C. additionnels pour une
durée de cinq ans, devant prochainement arriver
à 20 francs en ce qui concerne Meltray.

Le Conseil décide d'inscrire au budget de 1922
H Cent. add^l pour une durée de 5 ans, en
vue de l'adaptation de la Commune de Provin

ouvel avenant
l'électricité

M. le Maire donne lecture au Conseil d'un nouveau
projet d'avenant aux distributions d'énergie électrique,
ledit avenant élaboré à la suite du rapport de M^r
l'Ingénieur en chef du Contrôle, et du Procès-verbal de la
Commission Spéciale nommée M^r le Ministre des
Travaux publics, pièces dont il est donné successivement
connaissance au Conseil, ainsi que des propositions
définitives auxquelles s'est arrêtée cette Commission
en ce qui concerne la modification des contrats
de concession en vigueur.

Le Conseil après délibération, tant en admettant qu'il
ait été nécessaire de relever après la guerre les prix des
concessions d'énergie électrique,

Considérant que l'avenant n^o 2 qui revise
bimestriellement les prix de l'électricité suivant
les cours des charbons et de la main d'œuvre,
semble devoir donner toute satisfaction ;
Que le nouvel avenant proposé n'a pour but
que de combler un déficit qu'il n'appartient pas
au Conseil M^{al} de juger, faute de connaissances
techniques suffisantes, refuse de lier la Commune
pour une période de 15 ans et rejette l'avenant
proposé.

Transfert
Bureau.

X.
Il y aurait eu
ajout au m
pour dépenses
plus les frais
concessionnaires
du bureau, un
3000⁺ également
le fait d'act
général, e
2000⁺, ce q
au total un
immobilier
30000⁺ en

indispensable
famille.

Mme Bellaine

M. le Maire fait part au Conseil d'une demande
de M^{me} Bellaine V^{al}, qui sollicite l'allocation prévue
par la loi du 7 août 1913 en faveur des soutiens
indispensables de famille; son 2^e fils, âgé de
la date 1920 venant d'être incorporé.